

Parcours d'un membre du collectif pour intégrer le Cercle Coeur Annexe du paragraphe A2 de la raison d'être du Groupe local

1) CRITERES D'INCLUSION ET DE NON INCLUSION DU CERCLE COEUR :

→ CRITERES D'INCLUSION :

- Historique de participation au Groupe local dont il faut tenir compte
- Lire et accepter les documents fournis (les connaître et se les approprier).

→ CRITERES DE NON INCLUSION :

- Elu politique
- Refus de lire les documents
- Refus d'énergétiser un des 4 rôles du CC
- Ne suit pas le processus d'inclusion

Pour ce qui est des critères de sortie, de renouvellement et d'exclusion, ils pourront faire l'objet d'un travail par le futur.

2) PARRAINAGE :

La personne intègre un cerce périphérique (= un peu comme un sas) du CC afin de laisser à la personne le temps de bien s'imprégner de la philosophie du mouvement et d'être accompagné à la lecture et à la bonne compréhension de l'ensemble des documents fournis (documents rédigés au niveau national et local).

Documents fournis :

- Documents nationaux :
 - * Kit CC
 - * Charte relationnelle
- Documents locaux :
 - * Raison d'être d'un groupe local
 - * CR du skype avec Marie Hélène Pillot (contact au "pôle relier" de Colibris France) : synthèse des documents et validation de notre démarche au niveau local par la France.

3) INTEGRATION du CC :

Après avoir suivi le parcours, avoir intégré les différents documents et si tous les critères d'inclusion sont réunis, l'intégration du CC se fait après validation de cette inclusion par ce même CC.

A chaque nouvelle intégration, la fiche d'identité du Cercle Coeur devra être mise à jour et validée par le pôle relier de Colibris France

NB : A noter que l'alimentation du CC peut se faire en cours d'année mais que chaque année, chaque membre remet son poste à pourvoir à une élection par le collectif selon le mode de l'élection sans candidat.